L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 8 FEVRIER 1887.

Soirée Musicale.

La soirée musicale donnée vendredi dernier par Mme et M. Henri Bayon a été d'abord, et cela va sans dire, un rendez-vous d'élite, et puis l'une de ces réunions artistiques auxquelles nous a habitué cette maison, tant hospitalière, où l'on a l'amour de tout ce qui est art.

Le concert s'est ouvert par un duo de violon (Godard), où Mlle Marie Wannacott et M. Henri Bayon ont vraiment fait assaut de style et de sentiment. Rien de charmante et qui nous rendrait fort perplexe, pour notre part, si nous étions chargé d'en désigner le vainqueur. A coup sûr, force nous serait de conclure par un ex aequo bien senti. Deux fort aimables talents, au vérité, et que nous aimons toujours à entendre, à citer.

La soirée devait être, du reste, très heureuse à M. Bayon, qui y a joué, avec une sensibilité profonde et communicative surtout, un andante religieux de Tenré et le splendide prélude de l'air du *Tré aux Clercs*, chanté par Mme Hincks.

Nommer Mme Hincks, c'est vous parler d'une voix éminemment sympathique. Cette voix était, ce soir-là, en pleine possession d'elle-même, chaude et gracieuse tout à la fois. Ces précieuses qualités se sont affirmées dans le duo final d'*Aïda*, chanté avec M. Van Loo; dans la *Paloma*, dans l'air du *Pré aux Clercs*, dans une ballade espagnole, et surtout dans la séviliane de *Carmen*. La chanteuse y a mis, avec un entrain extrême, beaucoup d'esprit, et du meilleur. L'accent vrai s'y mêlait à la phrase remarquablement conduite, bien nuancée, et toute pailletée, comme il convient à cette page.

Mlle Varelli Janquet s'est contentée d'un seul morceau, celui du *Prophète : O toi qui m'abandonnes !* et ce n'était vraiment pas assez. En effet sous le rapport de la voix l'artiste était dans les meilleures dispositions, et nous croyons pouvoir dire que jamais elle ne chanta avec plus de largeur, plus de feu, et d'une façon plus intelligemment nuancée, cette page, l'une des plus saillantes du répertoire de contralto, l'une des plus dramatiques de l'œuvre de Meyerbeer. L'impression a été très vive, l'effet complet. Nous imaginons qu'un bis eût été demandé avec insistance si l'on avait su que la cantatrice ne figurait que pour un numéro au programme de cette fête.

Nous nous promettions grand plaisir à entendre encore la voix de Mme Yuille qui, quelques jours auparavant, nous avait laissé un si excellent souvenir. Ce plaisir nous l'avons eu, il est vrai, mais seulement à trop petite dose, à dose homœopathique ; ce à quoi nous ne nous attendions guère chez un allopathe. Oui, à peine avait-elle commencé la page de Victor Massé, dont elle avait fait choix, que Mme Yuille, cédant à la timidité, à la peur, croyons-nous, renonçait à une partie que ses fort jolies cordes auraient assurément gagnée. Grand dommage.

M. Van Loo, si vrai son infatigable bon vouloir, nous a donné la poétique mélodie : *Stella Confidente*, finement accompagnée par M. Henri Bayon ; une mélodie, dont le titre nous échappe, le duo d'*Aïda*, déjà cité et l'impérissable andante de *Guillaume Tell ; Asile héréditaire*.

Vous connaissez cette voix dont nous vous avons parlé fréquemment, et qui vous a valu de si agréables soirées au cours de la présente campagne théâtrale. Elle devait produire ici le produit au effet très marqué dans ce salon.

Dans chacune des compositions que nous venons de dire, M. Van Loo a produit l'impression la plus flatteuse ; le succès remporté là, à la suite de l'air d'Halévy, est un heureux présage de celui que lui va valoir *Guillaume Tell*, qu'il chante demain au bénéfice de M. Moulins. Toutes les sympathies l'entourent ici, comme homme, comme artiste ; il en aura la preuve éclatante quand il se présera le somme bénéficiaire devant notre public.

Nous sommes condamné aux redites avec Mlle Berthe Pemberton; cette fois, ainsi que toujours, elle a joué avec la virtuosité, le sentiment et la sûreté de mécanisme que vous lui connaissez. La tâche était assez malaisée, car elle avait fait choix d'une fantaisie de Liszt sur *Faust* ; et pas n'est besoin de dire si les difficultés y abondent. Ce sont obstacles qu'elle a l'habitude de surmonter avec la plus grande aisance, et à cette habitude elle n'a pas failli.

Pour l'accompagnement, le piano était tenu tour à tour par elle et par Mme Bayon ; c'est vous dire que le chant était toujours excellemment secondé.

En un mot, soirée intéressante au plus haut degré ; qui de nouveau témoignait que, quand il s'agit d'organiser ici un concert, les ressources ne manquent ni dans le monde de nos artistes, ni dans celui de nos amateurs.

Théâtre de l'Opéra.

BÉNÉFICE DE M. MOULINS.

Le bénéfice de M. Moulins, dont nous vous avons entretenu dans notre Bulletin Artistique de dimanche, a lieu demain. Le bénéficiaire était sûr, par lui-même, de recevoir chaude réponse du public. Cependant, et comme il est homme à précaution, il a voulu s'étayer d'une autre garantie, la reprise de *Guillaume Tell*. L'effet voulu est donc certain : salle comble ; elle est presque déjà assurée.

Ce soir, troisième représentation de *Bip*. Demain, à la Matinée : *Mignon*.

THÉATRE ST. CHARLES—Grand succès hier pour Fanny Davenport dans *School for Scandal*. Ce soir et demain elle paraîtra dans *Fedora*, l'un de ses plus brillants triomphes et l'une des meilleures œuvres de Sardou. Talent réel, soigneux et très sympathique.

GRAND OPERA HOUSE.—La façon dont l'œuvre de Shakespeare : *Comedy of Errors*, est montée et jouée par MM. Robson et Crane, lui donne l'attrait d'une nouveauté La pièce sera le spectacle de toute cette semaine.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.— Ce soir représentation de *Lemons*, par le Star Dramatic Compan

THÉATRE FARANTA—Toute la semaine M. et Mme Burton dans *Inskeogue*.

CONCERT.—Nous rappelons à nos lecteurs que le Concert complimentaire—vocal et instrumental—offert à Mlle Fanny Hunt d'Alma, a lieu demain au Grunewald Hall. Programme supérieurement composé, qu'on trouvera à la première page de l'*Abeille* ; bénéficiaire bien digne de cette manifestation. Le Concert se donne à la Salle Grunewald.

DÉBARRAS.—On lit, dans le *Reppel* de Paris :

"La cour du Carrousel et la cour des Tuileries vont enfin être débarrassées des affreux baraquements qui les encombrent depuis une quinzaine d'années.

"Voici quelques renseignements à ce sujet :

"Malgré les demandes adressées au ministre des beaux-arts pour obtenir de nouvelles concessions, la direction des bâtiments civils a décidé de n'accorder aucune nouvelle autorisation sous quelque prétexte que ce soit. L'autorisation accordée pour deux ans aux baraquemens des postes, un modèle de bibliothèque tout en fer, datait du mois d'août dernier ; sans quoi elle eût été refusée comme les autres.

"En outre, la direction des bâtiments civils vient d'engager avec M. Bouvard, architecte de la Ville, des pourparlers en vue de fixer la date précise à laquelle la Ville compte faire démolir les baraquemens annexes de la préfecture de la Seine.

"Ces démolitions pourront être commencées, croyons-nous, vers le 15 mars. Et comme, d'autre part, le déménagement du service des postes doit se faire au commencement du même mois, la direction des bâtiments civile compte avoir rétabli, dans leur état primitif, la cour du Carousel et la cour des Tuileries à la fin du mois de mai au plus tard. Seule, l'affreuse palissade qui s'élève le long de la rue des Tuileries devra être provisoirement maintenue."

POUPÉES MINUSCULES.—On a, cette année encore—dit le *Figaro*—signalé de graves accidents résultant de l'introduction de poupées minuscules en porcelaine dans les gâteaux des Rois.... Le nombre des dents cassées est incalculable, et celui des lésions résultant dans la bouche et le larynx plus formidable encore ! Plus sérieux même est l'accident survenu à une dame, laquelle a avalé une poupée dont les bras sont en croix. On imagine quels désordres un corps de cet genre peut occasionner dans le tube digestif....

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 8 février 1887.—Indications.—Pour la Louisiane : temps généralement beau, vents du sud, légère baisse dans la température

Nlle-Orléans, 7 février 1887, 2 p. m. Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta.....	54	Nashville, Tenn...	59
Augusta, Géo....	66	Pittsburg, Pla....	54
Savannah, Géo....	37	Cairo, Ill.....	56
Mobile, Ala.....	70	Davenport, Iowa..	50
Montgomery, Ala..	67	Dubuque, Iowa....	43
Vicksburg, Miss..	73	Keokuk, Iowa....	50
Galveston, Tex....	67	La Crosse, Wis...	32
Indianola, Tex...		St-Louis, Mo.....	62
Shreveport, La....	72	St-Paul, Minn.....	24
Corsicana, Tex....		Leavenworth, Kan..	39
Chattanooga, Tenn	63	Omaha, Neb.....	24
Cincinnati, O.....	59	Yankton, D. T....	22
Louisville, Ky....	63	Key West, Fla....	76
Memphis, Tenn....	64	Nlle-Orléans, La..	70

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Joseph Stanford Bossier à Mlle Victoria Dortidant.

George Nagels à Mlle Mary Gurdes.

Frank Sumrow à Mlle Mary Hodgson.

Markey Elias à Mlle Mary Jane Casey.

Jules Vignaud à Mme Odile Charles.

Naissances.

Mme Henry Sturm, une fille.

Mme Henry Block, un garçon.

Mme Peter Kasdo, un garçon.

Mme John E. W. Smith, un garçon.

Mme Peter Waldman, un garçon.

Décès.

Mme Ann Ford, 37 ans, 213 rue Howard.

Pierre Gervais, 75 ans, sauvegarde Marigny et Robertson.

Mme Veuve Mary Richardson, 70 ans, 89 Clouet.

Clément Smith à Thibodaux, Lne.

Mme Veuve Clement Smith, 69 ans, Thibodaux.

Nelson Peychaud, 35 ans, 343 rue Nord Villeré.

Charlotte Brown, 15 mois, 205 rue Calliope.

Henry des Bordes, 43 1/2 rue Baronne

William T. Fairchild, 60 ans, 116 rue Terpsichore.

Mme Galeappe Grande, 72 ans, 133 rue Decatur.

Catherine Lewis, 44 ans, 350 rue Howard.

Paulin Lascalle, 41 ans, Louisiana Retreat.

Edward Richard, 6 semaines, 119 rue Race.

Adam Wolf, 57 ans, sacoupure Plum et Madison.

Décès de la semaine.—Il est mort, pendant la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 101 personnes, dont 13 de la phthisie pulmonaire, 2 de fièvres diverses, 2 de la diphtérie, 5 de la maladie de cœur, 3 de la maladie de Bright.

AGES.—Au-dessous d'un an, 16 ; de 1 à 2 ans, 2 ; de 2 à 5 ans, 6 ; de 5 à 10 ans, 3 ; de 10 à 15 ans, 3 ; de 15 à 20 ans, 1 ; de 20 à 25 ans, 2 ; de 25 à 30 ans, 7 ; de 30 à 40 ans, 11 ; de 40 à 50 ans, 11 ; de 50 à 60 ans, 11 ; de 60 à 70 ans, 17 ; de 70 à 80 ans, 13 ; de 80 à 90 ans, 7 ; de 90 à 100 ans, 1 ; 100 ans et au-dessus, 0.

NATIONALITÉS — Anglais, 1 ; Français, 6 ; Allemands, 10 ; Irlandais, 1 ; Italiens, 2 ; Louisianais, 59 ; Américains (autres que Louisianais), 17 ; Espagnols, 0.

Il est mort 51 personnes du sexe masculin, et 50 du sexe féminin.

Il y a eu 16 décès à l'hôpital de charité.

Les coroners ont délivré 18 certificats de décès.

Proportion des décès (sur la base de 1,000 par an) dans la semaine. 20.62 ; blanc. 24.33 couleur. 21.64.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mme Philomène Cérisé à Mme Dolorès Eike, un tiers intérêt dans un terrain dans le 2me district, dans Pilet borné par les rues Orléans, Derbigny, Saint Pierre et Roman, $400.

Mlle Mathilde M. Olivier et als. à Mme veuve M. A. Zingay et Mme Amelia Daniels, un terrain dans le 5me district, dans Pilet borné par les rues Peter, Bartlemy, Verret et Alix, $800.

Thérésa Mooney à Mary Whelan, un terrain dans le 5e district, dans Pilet borné par les rues Eliza, Evelina, Valette et Olivier, $275.

Mme Vve William H. Williams au Mutual Building and Homestead Association, une portion de terre dans le 7e district, dans Pilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Zimple, Short et Troisième, $2136.

Mayer Lehman à Henry Abraham, le 1/32 intérêt dans les propriétés suivantes : une portion de terre dans le 6e district, dans Pilet borné par les rues St Charles, Cinquième, Marengo et Milan ; 2, un terrain dans le 1er district dans Pilet borné par les rues Magazine, Terpsichore, Camp et Melpomène ; 3, un terrain dans le 1er district, dans Pilet borné par les rues Baronne, Dryades, Euterpe et Polymnie, $13,800.

George Grunewald à John Herman Bierhorst, une portion de terre dans Pilet borné par les rues Canal, Douane, Tonti et Rochelaise, $825.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—John Glenn et autres cont c C. E. Girardey—Verdict en faveur du demandeur pour $2500 avec 6 0/0 d'intérêt depuis le 26 mars 1886.

John Glenn contre Thod. D. Van Horn —Les poursuites sont abandonnées.

John Glenn contre Thomas S. Mason —Jugement en faveur du demandeur.

Eagle Cotton Jin Co. contre Louis E. Frager—Procès pour un billet à ordre de $810 72.

Cour Suprême—Nouvelles auditions de cause refusées :

Smith frères et Cie. contre De Leen.

World's Industrial Exposition contre la North Central et S. A. Exposition.

Mme Anne Huyghe contre le juge Monroe.

Elvira Leblanc contre Ambroise Rougeot.—confirmation du jugement.

L'Etat ex-rel. Brosnar contre le Juge de la 2me Cour judiciaire.—L'appel sans-pensif demandé ne peut être accordé.—Le mandamus est référé et le demandeur condamné aux dépens.

L'Etat contre Wilen.—Appel à une condamnation à 10 ans de travaux forcés pour tentative de meurtre.—Confirmation du jugement.

Thomas H. Handy contre la Ville.—Procès pour obtenir l'annulation d'un bail du quai.

Le jugement auquel il est fait appel est amendé, et l'affaire est renvoyée devant la cour inférieure.

Le bureau de "Liquidation de la dette de la Ville" contre la Compagnie des Eaux.—L'appel est refusé.

Cour Civile de District.—Félix Formento contre C. L. Wilkins procès pour un billet à ordre de $515.

J. C. Cole contre la Southerne Pacific R. R. Co. procès pour $799 41. de dommages.

Les succession de George L. L. Meyer et Charles E. Sel, sont ouvertes.

Michel Frank contre Henry C. Amos —Saisie provisoire en garantie de $833 33.

La compagnie des Eaux de la Nouvelle-Orléans contre la manufacture de savons et d'huiles de Maginnis.—Procès pour $1,600 pour approvisionnement d'eau du mois d'octobre 1882 au même mois de l'année 1883.

J. B. Dunn contre Mme B. E. Haguey —Procès pour $1,000 de dommages.

Cour Criminelle de District—

—Section A.—

PETIT JURI.

Liste des quatre-vingts jurés composant le jeri du mois de février :

C. S. Barrett.	Aximar Lanabère,
Wm. H. Rogers,	Meyer Levy,
Sam'l R. Marcuse,	W. J. Mathews,
J. C. Arcuis,	Louis Olivier,
Daniel Moriarty,	Honoré Doussan,
C. M. Moore,	J. L. Reboli,
John Geo. Wogan,	John E. Fitzpatrick,
F. Reodon.	Henry Trapp.
Louis Adams,	Chas Bruning,
Paul Quace,	Louis Schwartz,
Emile Tenuet,	Octave Montagnet,
Frank Eateus,	Ramon Viosca,
C. H. Thayer.	Bernard Sanbenoe,
Jos S. Herwig,	Alfred L. Toledano,
D. Tortarich	Charles Reich,
F. B. Kilarnan,	W. Kershan,
D. R. Gannon,	John C. Pebiger. Jr,
Louis Morgan.	Michael O'Donnell
L. M. McDonald,	John A. Preany,
Albert Toledano.	Wm M. McClellan,
John Weber,	Thomas D Kane,
August Neyrey,	Chas. Torregrossa,
Jos. J. Bruck,	James S. Selleck,
Gaston Roux,	August Santenac,
Philip McCabe,	Monroe Mitchell,
W. B. Maginnis,	Jas. F. Morris,
W. B. Mosbey,	W. H. Ellerman,
T. G. Hardie	A. P. Chapotel,
Geo. Schettinger,	John O'Brien,
Albert Tesson,	Jos. A. Toca,
Oscar Dupeire,	Lucien Lotis,
W. H. McMurray,	Stonewall LeBlanc,
Chas. Cormier,	H. M. Bradford.
J. C. Munroe.	Abraham Levy,
Geo. Wolfe,	Emile T. Torgusen,
Geo. Bauer.	W. E. Barnard,
F. H. Messenmaker,	Alexander Roth.
Geo R. DeGrange.	Fred W. Wunder.

—Section B.

Petits Jurys.

Percy D. McCoy,	Richard McCarthy,
John McLin,	Louis J. Barthelemy,
W. Byrnes,	John Mahon,
L. Ashley,	Frank S. Palfrey,
H. Schuler.	J. W. Faulick,
Arthur Montg.mery,	John Owens,
Frank B. Oberle	Henry J. Conred,
J. Goldsmith,	J. Mallen,
P. Kramer,	Alex Leth,
Chas. Bernard,	Rudolph Ibell,
Geo. A. Miller,	Nemours Bienvenu,
Aristide S. Barthélemy,	W. H. Hoffmann,
Jean Aule, Jr.,	Edw. R. Moses,
G. Parker,	Henry D. Stearns,
Dahmen D. Abadie,	Henry Fink,
Albert Byrch,	John A. Wagner,
Albert H. Parker,	Jos. W. Martin,
Wm. G. Seymour,	Chas. A. French,
Wm. H. Chaffee.	Arthur Lopez,
Horace S. Belknap,	Richard S. Downey,
John S. Ruch,	T. J. Fathleman,
Preston Keughey,	Henry Moore,
S. Frair,	Charles Favret,
J. H. Bruns,	Emile Lazard,
J. Vaught,	Singleton G. Cooke,
Edw. T. Fournier,	Pierney Duncan,
Wm. Mayerouse,	Anthony Bertucci,
Douglas M. Towy,	Milton Sagendorph,
Stephen Mcmeery.	Louis McCutchen,
J. Tassin,	Fred List,
Chas. F. Laurent,	Geo. P. McCabe.

Cour de seconde Instance.—Frank Rossello, Docteur Ariude et Jos. West, violation de l'ordonnance des marchés, $20 ou 30 jours chacun.

Lizzie Johnson, vol, acquittée faute de preuves suffisantes, mais condamnée à $10 ou 20 jours, pour violation de l'ordonnance No 7325.

Décisions de la Cour Suprême.—Le juge Lazarus révoqué pour inconduite et incompétence.—La loi du dimanche reconnue constitutionnelle.

Le juge Poché à lu hier la décision de la cour suprême, au sujet de l'affaire Lazarus :

Après avoir lu les articles de la loi en vertu desquels le procès a été intenté et instruit, il donne lecture des accusations portées contre le juge, passe en revue les principaux points des témoignages les plus importants et desquels découle clairement la culpabilité et déclare enfin que la cour "décrète et ordonne que le défendeur Henry C. Lazarus, juge de la Division E. de la Cour Civile de district soit destitué et que son poste soit déclaré vacant ; que le dit défendeur soit condamné aux frais et qu'une copie de cette décision soit envoyée au Gouverneur de l'Etat."

Les applaudissements unanimes des assistants qui remplissaient la cour ont accueilli cette décision, mais ils ont été immédiatement rappelés à l'ordre et la Cour a repris sa session.

Le juge Fenner donne lecture de la décision de la Cour par laquelle elle reconnait la constitutionnalité de la loi, décrète l'annulation de l'ordre de restriction émis au sujet de l'affaire Joseph H. Walker et autres contre le juge de la Cour Criminelle, et ordonne le refus du writ de prohibition demandé.

Le Dr Ford.—Le Dr Ford qui ces jours derniers s'est reconnu coupable d'homicide sur la personne de J. C. Kirkpatrick a entendu hier la lecture de sa sentence par laquelle la Cour Criminelle le condamne à 15 ans de travaux forcés et 50 sous d'amende.

Carnaval.—M. Forget nous avait convié à un dîner d'amis, qu'il donnait dimanche passé en l'honneur des fêtes du carnaval, à son restaurant, rue Dauphine. M. Forget avait fort bien fait les choses—une table coquettement dressée, un service irréprochable, et un menu finement composé de mets succulents, tout cela arrosé de vins généreux. Nous avons goûté, dégusté surtout un vin blanc de propriétaire, le "Château Yquem," croyons-nous, vin aussi fort apprécié par nos voisins de droite et de gauche. Ce vin blanc a le bouquet, le goût de pierre à fusil des vins blancs français, et nous vous prions de croire qu'il est aussi généreux que le meilleur des Sauternes ; la franche gaieté des convives nous l'ont suffisamment prouvé.

Nous nous souviendrons de longtemps de ce dîner d'amis, où les mots spirituels, les franes éclats de rire, les anecdotes charmantes ont fait les frais de la soirée.

Nous remercions M. Forget de nous avoir fait trouver en aussi agréable compagnie. Décidément, les vins de Californie sont destinés à remplacer avantageusement les vins français importés, c'était du moins l'opinion de M. J. W. Fairfax, du "City Item", de M. L. P. Bonby et du Dr A. B. de Villeneuve, du "Franco-Louisianais", ainsi que de M. Paul Tilloy, un expert dans la fabrication du sucre et un enthousiaste du système de diffusion, comme on le fait avec tant de succès en France et dans les colonies françaises.

Election.—Le conseil d'administration de la compagnie du chemin de fer urbain Orléans a été élu hier ; en voici la composition : MM. Henri Larqué, S. Hernsheim, B. Beaubay, F. Limongi, J. Ferrau, R. Viosca et G. Landry.

La compagnie, on le sait, est dans une situation des plus florissantes ; ses nouveaux directeurs, nous en avons la conviction, sauront l'y maintenir. Depuis sa création, la corporation n'a eu pour gérer ses affaires que des officiers prudents et zélés, notamment MM. H. Jacquet et P. Congé ; gardons l'espoir que l'avenir sera pour elle aussi fécond en heureux résultats que l'a été le passé.

Comité d'éclairage et d'incendie.—Ce comité s'est réuni hier et a décidé de renvoyer avec son approbation devant le conseil, la pétition par laquelle 5,6[illegible] habitants du 2me District demandent le maintien des lampes électriques placées aux quatre coins du square Jackson.

Affaire Ponsetti.—Peter A. Ponsetti qui a été arrêté il y a une quinzaine de jours pour s'être approprié, à l'aide de fausses clefs, le contenu de boîtes aux lettres de plusieurs commerçants de la ville est poursuivi par l'Etat pour s'être procuré une somme de $95 que l'on a du reste retrouvée sur lui et qu'il avoue être bien la même somme, au moyen d'un mandat-poste qu'il avait reçu de la part de Kevis Frères et qui était payable au bureau de poste de Houma, Lne. C'est $95 sont en ce moment en possession de l'avocat de district, mais comme Ponsetti peut les réclamer et les dépenser pendant l'instruction du procès, le gouvernement demande un ordre de saisie-arrêt qui permette à ce magistrat de les garder.

Blessé—Hier, à 8 heures du matin, un nommé Henry Leonard, âgé de 22 ans, mécanicien à la manufacture d'égrenage de coton, Levee, a eu la main gauche prise dans une machine. Il a été transporté par ses amis chez lui, rue Calliope No. 83.

Incendies.—Dimanche soir, à 7 heures 15, le feu a endommagé pour $10 environ l'habitation de M. Morris Jacobs, épicier au coin des rues Chartres et des Français.

Immeuble, stock et mobilier sont assurés. Le feu a été éteint par la patrouille de la rue de l'Esplanade.

A 11 heures 15, un second incendie dont on ignore la cause a endommagé pour $500 environ la maison située au coin des rues St Philippe et Marais et appartenant à M. Louis Capuzi, épicier. L'immeuble et le stock sont assurés ce dernier a été totalement détruit.

Dans la même soirée, des inconnus ont essayé par deux fois d'incendier la maison située rue St-Louis No. 152, et occupée par Dom. Santiago & Hijos, qui tient des chambres garnies. La première tentative a été faite à 9 h. 30 ; la seconde à 11 h. 30 ; mais cette dernière n'a pas eu plus de succès que la première, et les flammes ont été éteintes presqu'aussitôt, la fumée ayant donné l'éveil à temps.

Les dommages n'ont pas excédé $60. On ignore si l'immeuble est assuré. Le mobilier est assuré $100.

Les incendiaires s'étaient servis chacun d'un petit flacon qui contenait imprégné des vêtements et du linge.

Enfin, à 1 heure 15 hier matin, le batiment situé sur le derrière de la Maison de Refuge des Garçons, rue Common entre Broad et White, batiment où se trouve la buanderie et les salles de bain a été complètement détruit ; on estime la perte à $500 et l'on ignore si elle est couverte par les assurances.

Aucun des prisonniers n'a réussi à s'échapper.

L'Association de Bienfaisance Mutuelle des Femmes a procédé, hier soir, à l'installation des directeurs qu'elle venait de choisir.

Voici la liste des élus :

Président, Phil. J Reilly,

1er vice-président, Anthony Walle.

2d vice président, L. Beverungen.

Secrétaire aux archives, John P. Graham, réélu.

Assistant secrétaire aux archives, Abe Gilbert, réélu.

Secrétaire aux finances, Arthur J. Coburn, réélu.

Trésorier, Martin A. Alleyn, réélu.

Collecteur, Chas. E. Sloan, réélu.

Gardien, Michl J. O'Keefe.

Grand marshal, George Sieger, réélu.

Médecin, Dr H. A. Veazie.

Entrepreneur des pompes funèbres, P. J. McMahon, réélu.

Journal officiel, "N. O. Picayune,"

Musique, bande J. B. Wunsch, des Gardes Continentaux.

Tous les membres ont fait présent d'une magnifique canne d'ébène à pomme d'or à M. Law P. Cummings, leur ancien président, ainsi que d'un riche et élégant pot avec gobelets en argent et bol en porcelaine peinte, à M. Geo. Sieger, grand marshal. Le tout sort de la maison A. M. Hill, rue Canal.

La société a été organisée, le 3 mai 1882 ; elle compte 304 membres, se trouve dans une excellente situation financière et a distribué, en 1886, $2200 de secours.

Nous la remercions de la sérénade qu'elle nous a gracieusement donnée, en passant devant nos bureaux.

Accident.—Hier matin, à 11 h. 45, un nommé Vinzo Gallone, âgé de 72 ans, a été renversé sur le quai, au pied de la rue des Ursulines, par un wagon dont le conducteur est resté inconnu, ayant pris la fuite aussitôt après l'accident.

Le blessé, qui porte quelques contusions à la tête, a été emmené chez lui.

Banque des citoyens.—Hier ont été élus les nouveaux directeurs de la Banque des Citoyens.

Voici le nom de ces Messieurs :

D. A. Chaffraix, Julius Weis, S. Gumbel, A. N. Solari, Isidore Newman, Sr., M. Stern, H. W. Conner.

Arrestations.—Hier, matin à une heure, Decatur Artude, nègre, a été arrêté pour ivresse et écroué à la 1ère station où il a été pris d'une attaque qui a nécessité son transport immédiat à l'hôpital où après avoir reçu les soins nécessaires il a regris connaissance. Il a été ensuite ramené à la station de police.

Hier, à midi, l'officier Brewer a arrêté dans l'allée Church, près de la Cathédrale, une négresse qui était étendue presque sans connaissance sur le sol, sous l'influence de trop fréquentes libations.

Elle avait avec elle un enfant blanc qu'elle battait et brutalisait tous tdeux ont été amcés a la station ; mais en arrivant l'enfant a perdu connaissance et a été laissé à Mme Gardner rue de Chartres No 94, qui a demandé a en prendre soin et qui a fait immédiatement appeler un médecin.

On n'a pu savoir le nom de cette négresse attendu qu'elle est restée ivre-morte dans la cellule pendant tout la journée.

Crescent City Mutual Benevolent Association.—A l'occasion de son troisième anniversaire que cette société vient de célébrer, Mme Jno. Wiegand lui a fait présent d'un magnifique drapeau fait par elle-même et d'une exécution magnifique.

La société a donné pour terminer la fête un splendide banquet dans la salle de la Parfaite Union.

Des délégations des sociétés suivantes y assistaient :

Pelican Mutual Benevolent Association.

Benevolent Association Sons of Louisiana.

Young Men's Benevolent Association.

Lusitana Portuguese Benevolent Association.

Pike Benevolent Association.

Young Men's Excelsior Benevolent Association.

New Lusitanos Benevolent Association.

Eureka Benevolent Association.

Louisianana Benevolent and Protective Association.

St. Maurice Benevolent Association.

Chalmette Benevolent Association.

Atlantic Benevolent Association.

Eagle Benevolent Association.

Spanish Benevolent Association.

Home Benevolent Association.

Louisiana Mutual Benevolent Association.

La Presse de la Nouvelle-Orléans.

Le comité d'organisation se composait de MM. L. Martiny, chairman ; J. N. N. Otto, Geo. Heno, Geo. W. Dearing, Jr., E. A. Rod.

Les officiers MM. A. Sbisa, président ; J. N. N. Otto, 1er vice-président ; Geo W. Dearing, Jr, 2nd vice président ; E. A. Williams, secrétaire aux finances ; F. A. Capdan, secrétaire aux minutes ; A. F. Beret, trésorier ; N. Théard, collecteur ; Jno. Sbisa, grand marshal.

Paragraphes.—Un nommé Alvin Brown qui était recherché par la justice de Mobile, Ala., pour blessures faites avec une arme à feu, a été arrêté hier soir à 8 heures au coin des rues Perdido et St. Charles par les détectives Gaster et Caiu.

—Nous apprenons avec plaisir l'arrivée, à la Nouvelle-Orléans, du capitaine E. Fortas Ramirez, commandant la corvette vénézuélienne "Democrata", de Puecadre du Pacifique. Le commandant Fortas est bien connu parmi nous. Il a passé dans notre port les deux années de l'Exposition ; il commandait alors la canonnière la "Libertad". Promu, de plus, au commandement de la corvette "Democrata", il s'est signalé dans le Pacifique, en faisant prisonniers 150 indiens Yaquis, ainsi que leur chef Cayenne, et a mis ainsi fin à une guerre qui durait depuis deux ans.

M. le commandant Fortas Ramirez vient célébrer ici son mariage avec Mlle Julie Pitard, fille de l'honorable négociant de la rue du Canal. De nombreuses sympathies l'accompagneront à l'autel.

ALLEMAGNE.—Le ministre de la guerre de Prusse a ouvert un concours pour la construction de baraques transportables dans lesquelles une demi-compagnie d'infanterie pourra loger en été et en hiver. Les matériaux à employer ne sont pas prescrits. On pourra se servir indistinctement du bois, du fer ou du papier comprimé. Des prix d'une valeur de 5,000, 3,000 et 2,000 marks seront décernés aux meilleures modèles,

On lit, dans la *Gazette hessoise* du 19 janvier :

"On fait en ce moment sur les glacis de la forteresse de Mayence des expériences avec les pigeons voyageurs. Au fort d'Erbenheim, on a remarqué que les pigeons lâchés tournoyaient longtemps au-dessus du fort avant de prendre leur vol vers la station. Bien que la distance entre celle-ci et le fort ne soit pas précisément bien longue, il est arrivé à plusieurs reprises déjà que des pigeons ne sont pas rentrés, ce qui prouve, ainsi qu'on l'a déjà constaté par des expériences antérieures, qu'on ne peut pas compter sûrement sur ces messagers ailés dès qu'ils ont à franchir un lieue."

CERTAINS RÉPUBLICAINS—ÉGALITÉ ET LIBERTÉ.—Le court débat qui s'est élevé, à la Chambre, à la fin de la séance de jeudi, mérite—dit le *Journal des Débats* du 22 janvier—de ne point passer inaperçu. Il est des plus instructifs. Il permet d'apprécier comment certains républicains entendent les mots d'égalité et de liberté. En invitant le ministre de la marine à fermer l'accès de l'Ecole navale aux jeunes Français qui sont allés chercher, à Jersey, les leçons de congrégations prescrites en France, M. Bardeau a montré jusqu'où peut aller l'intolérance des radicaux doctrinaire. L'enseignement des jésuites, on le sait bien, n'est pas notre idéal. Mais personne n'a dit, personne n'a osé dire que cet enseignement, donné en deçà ou au delà de nos frontières, ait jamais été contraire ou à notre manière de mauvais officiers ou de mauvais Français.

Interdire aux jeunes gens formés par lui l'entrée de l'Ecole navale ou de Saint Cyr, ou de tout autre établissement d'Etat, ce serait faire preuve du plus étroit, du plus odieux esprit de secte. M. de Cassagnac a répondu, avec vigueur et avec indignation, à la question de M. Bardeau. Nous n'avons qu'un regret, c'est que, sur les bancs de la majorité ou du ministère, il ne se soit levé personne pour accomplir cette tâche à sa place ; c'est qu'on ait laissé à un orateur bonapartiste le soin et l'honneur de donner au parti radical cette verte leçon de libéralisme.

Nous lisons dans le *Caligmani's Messenger* :

"La paire d'éperons que portait Frédéric Archer, quand il monta Ormonde à sa dernière course de Newmarket, avec la selle dont il s'est servi en cette occasion, ont été envoyés au prince de Galles, conformément au désir exprimé par Son Altesse royale de les avoir en sa possession."

Et ses bottes, demande le *National*, quel heureux Anglais aura la joie de les voir figurer sur sa cheminée ?

Un bon Grévin dans le *Journal amusant* : le Mendiant et le Marchand de marrons, fable en prose :

—Oh ! monsieur, donnez-moi-s'en un p'tit, s'il vous plaît !

—Eh ! foutchtra ! chi cheulement chinq à chix mille galopins comme toi venaient m'en demander un petit....

—Oh ! mais, monsieur, ceux-là, c'est des p'tits demandeurs, faut pas leur n'y en donner.

ROYAL
BAKING
POWDER
Absolumentpur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'économie. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, inconnues sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendues seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO., 106 Wall Street, New York.
En gros par SMITH BROS & CO.
SCHMIDT & ZIEGLER.
12oct. 86—1 an. mar lou. sam.

DEPECHES

TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le bill d'organisation militaire du général Boulanger.

Paris, 7 fév.—Les membres de l'extrême gauche ont décidé d'accorder la priorité au bill d'organisation militaire du général Boulanger. Leur but est de forcer, de la part du premier ministre M. Goblet, une déclaration relativement à la situation politique.

Le journal le Paris.

Paris, 7 fév.—Le journal le Paris dit qu'il se réjouit de se rappeler que la France est sous un gouvernement républicain. A coup sûr, ajoute le journal, un roi n'aurait jamais toléré les insultes de l'Allemagne.

Les émigrants républicains espagnols, résidant en France, ont décidé d'organiser une force volontaire de 2000 hommes pour aider la France, en cas de guerre avec l'Allemagne.

Paris, 7 fév, 4 p. m—Le trois pour cent a ouvert aujourd'hui à 78 francs 35 centimes ; une baisse de 15 centimes depuis la fermeture samedi. Au courant de la journée, la rente tint tombée à 78 francs 7 centimes, mais il y a eu hausse dans l'après-midi, et la cote officielle, à la cloture, était 78 francs 55 centimes.

M. Salanson.

Paris, 8 fév—M. Salanson, secrétaire de la Légation française à Santiago, sera envoyé à Washington, où il occupera le même poste qu'ici.

Victoire des Français au Tonkin.

Paris, 6 février—M. Bihault, résident français au Tonkin, télégraphie que le colonel Brional s'est emparé d'un fort à Markas Ridge, après une résistance acharnée de la part des Annamites. Les Français ont eu huit blessés.

Instructions aux commandants français sur la frontière allemande.

Paris, 7 février.—Les commandants français,